

**RAPPORT DES ANNÉES 2020-2021
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DES ÉCOLES
*L'AMITIÉ, LA PRUCHIÈRE, des VENTS ET MARÉES***

*« Le conseil d'établissement prépare et adopte
un rapport annuel contenant un bilan de ses activités
et en transmet une copie à la commission scolaire »
(Réf. : L. I. P. article 82)*



Chantal Boily
Signature de la présidente

14 juin 2021
Date de l'adoption par le CÉ

«Nous encourageons les écoles à planifier l'amélioration et à laisser de côté les bonnes intentions au profit d'une attitude d'espoir concret. Comment une école peut-elle planifier son amélioration, puis réaliser cette amélioration ? Quels sont les changements à apporter ? L'activité clé de cette réussite est la collaboration. Le concept clé en est l'espoir. Et l'approche clé est ce que nous appelons le processus de planification pour la réussite de l'école et des élèves. » Hulley,W. et Dier L., 2005.

Extrait de la convention de partenariat 2010-2013 de la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup

Note :

Tel que stipulé aux articles 108, 110.3.2 et 110.4 de la Loi sur l'instruction publique, les articles 57 à 60, 62 à 73, 77.1, 80 à 82 et 93 à 95 s'appliquent également au fonctionnement du conseil d'établissement du centre.

Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but d'alléger le texte.

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE PRÉSENTATION DU PRÉSIDENT

PORTRAIT DE L'ÉTABLISSEMENT

1. COMPOSITION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT.....	5
2. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE.....	6
3. PROJET ÉDUCATIF, PLAN DE RÉUSSITE, CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE... 	7
4. DOSSIERS D'ORDRE GÉNÉRAL.....	8
5. SERVICES ÉDUCATIFS.....	9
6. RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES.....	10
7. AUTRES.....	11
8. PROSPECTIVES POUR L'ANNÉE À VENIR.....	12
9. COMMENTAIRES GÉNÉRAUX (RECOMMANDATIONS, SUGGESTIONS, REMERCIEMENTS).....	14
10. MODALITÉS DE REDDITION DE COMPTES À LA COMMUNAUTÉ.....	14
11. ANNEXES.....	15

MOT DE PRÉSENTATION ET FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE SCOLAIRE

Notre conseil d'établissement est un endroit de partage ; de nos valeurs, de nos réalités et de nos espoirs face à nos écoles. La dynamique y est positive et se vit dans un esprit de collaboration et de concertation entre tous les partenaires. Nous sommes fiers de l'année 2020-2021, car nous avons, ensemble, priorisé le bien-être de nos élèves en ce temps de pandémie mondiale.

Dans cette année exceptionnelle, le conseil d'établissement s'est réuni à cinq reprises. En septembre, novembre, février, avril et juin. Toutes nos rencontres se sont tenues à l'aide de l'application TEAMS, donc en vidéo-conférence. Toutes les décisions prises ont fait consensus et ont été adoptées à l'unanimité.

Nos trois écoles ont leurs personnalités propres, mais savent former un tout dans l'harmonie. Plusieurs regroupements d'élèves dans l'une ou l'autre de nos écoles ont donné lieu à des échanges entre élèves et enseignants très enrichissants.

Après une deuxième année complète, le service de garde la Frayère de l'école de Saint-Gabriel fonctionne bien. Par contre, nous avons eu la crainte de ne pas pouvoir maintenir ce service faute de clientèle. Après avoir fait des démarches, nous avons pu récupérer le nombre suffisant pour être viable. Quant à nos services de garde de Rivière-Ouelle et St-Pacôme, ils sont bien installés et pleinement fonctionnels.

Merci aux membres des OPP qui enrichissent la vie de nos jeunes par leur présence.
Merci à nos enseignants d'être si proactifs pour la réussite de leurs élèves.
Merci à tous les membres du CÉ de rendre nos soirées de réunion si plaisantes.

Chantal Boily

Chantal Boily, présidente

PORTRAIT DE L'ÉTABLISSEMENT

Président du conseil d'établissement

Nom de la présidente
Chantal Boily

Directeur

Nom du directeur
Yvan Ouellet

Nombre d'élèves

215 élèves

Membres du conseil d'établissement :

Nom des parents :
Karine Lévesque
Annick D'Amours
Rachel Rioux
Stéphane Isabel
Chantal Boily
Andrée Malenfant

Nom des enseignants :
Sabrina Lafrance-Ouellet (Andréa Ouellet et
Myriam Dumais)
Majory Pelletier
Nancy Pelletier

Nom du personnel de soutien :

Nom du personnel du service de garde :

Nom du représentant des professionnels
Lucien Briand

Nom du représentant de la communauté
Ève-Marie Bélanger

Valeurs du projet éducatif

- Respect et dépassement de soi sont valorisés.
- La confiance en soi et en l'autre
- La justice et l'équité
- La coopération

Programmes et projets offerts

- anglais enrichi
- service de garde

Particularités de l'établissement

- Projet d'école en forme et en santé au 3^e cycle
- Classe extérieure
- Programme d'activités stimulantes et éducatives

1. COMPOSITION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

(L.I.P. articles 45, 47, 55, 68, 102, 103)

Indiquez par un (X) l'énoncé approprié.			
1.1	Combien de parents ont assisté à l'assemblée générale annuelle tenue au cours du mois de septembre (art. 47) ?	<input checked="" type="checkbox"/> 1 à 10 <input type="checkbox"/> 11 à 25 <input type="checkbox"/> 26 à 50 <input type="checkbox"/> 51 à 100 <input type="checkbox"/> 100 et plus	
1.2	L'assemblée générale était la seule activité au programme de la soirée.	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
1.2.1	Si non, indiquez le type d'activité qui s'est tenu avant ou après l'élection.		
1.3	Votre conseil d'établissement est constitué de combien de membres (art. 102) ?(facultatif) (Total)		
1.3.1	Nombre de représentants des parents.	6	
1.3.2	Nombre de représentants des enseignants.	3	
1.3.3	Nombre de représentants du personnel de soutien.	0	
1.3.4	Nombre de représentants du personnel professionnel.	1	
1.3.5	Nombre de représentants de la communauté.	1	
1.3.6	Nombre de représentants des élèves.	0	
1.4	Avez-vous invité un commissaire à participer aux séances du conseil d'établissement (art. 45) ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	
	Des personnes ressources ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	
1.4.1	Si oui, le commissaire a participé aux rencontres du conseil d'établissement :		
	<input type="checkbox"/> Régulièrement	<input type="checkbox"/> À l'occasion	<input checked="" type="checkbox"/> Jamais
	Commentaires :		
1.5	Avez-vous eu des démissions eu cours d'années (art. 55) ?		
	Si oui, précisez le nombre (Nb) et s'ils ont été remplacés.	Nb	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
1.5.1	Démissions chez les parents.		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1.5.2	Démissions chez les enseignants.		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1.5.3	Démissions chez le personnel de soutien.		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1.5.4	Démissions chez le personnel professionnel.		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1.5.5	Démissions chez les représentants de la communauté.		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1.5.6	Démissions chez les élèves.		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

1.6	Y-a-t-il eu du public aux rencontres du conseil d'établissement (art. 68) ?			
	Cochez			
1.6.1	Des parents	<input type="checkbox"/> Régulièrement	<input checked="" type="checkbox"/> À l'occasion	Jamais
1.6.2	Du personnel de l'école	<input type="checkbox"/> Régulièrement	<input type="checkbox"/> À l'occasion	X Jamais
1.6.3	Autres précisez :	<input type="checkbox"/> Régulièrement	<input type="checkbox"/> À l'occasion	Jamais

2. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

(L.I.P. articles 61, 69)

Indiquez par un (X) l'énoncé approprié.		
2.1	Le conseil d'établissement s'est doté de règles écrites de régie interne.	X Oui <input type="checkbox"/> Non
2.2	Combien de rencontres régulières avez-vous tenues cette année ?	5 (nombre)
2.3	28 septembre 2020 16 novembre 2020 15 février 2021 26 avril 2021 14 juin 2021	
2.4	Si vous avez tenu moins de cinq (5) rencontres, indiquez la ou les raisons. <input type="checkbox"/> Quorum non atteint <input type="checkbox"/> Absence de parents <input type="checkbox"/> Autres, précisez :	

3. PROJET ÉDUCATIF, PLAN DE RÉUSSITE ET CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

(L.I.P. articles 36, 37, 74, 75, 82, 83, 109, 109.1, 209.2)

Indiquez par un (X) l'énoncé approprié.

Projet éducatif

3.1	L'école a un projet éducatif écrit et il a été adopté par le conseil d'établissement (art. 74). Le conseil d'établissement du centre a déterminé ses orientations et ses objectifs (art. 109).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
3.2	Le conseil d'établissement a vu à la réalisation du projet éducatif (art. 36, 74). Le conseil d'établissement du centre a vu à la réalisation de ses orientations et objectifs (art. 109).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
3.3	Le conseil d'établissement a procédé à l'évaluation du projet éducatif. Le conseil d'établissement du centre a procédé à l'évaluation de ses orientations et objectifs (art. 109)	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
3.3.1	Si non, quand est-ce prévu ?	2020-2021 (28 juin 2021)
3.4	Aux fins de 3.1, 3.2 et 3.3, le conseil d'établissement s'est assuré de la participation de personnes intéressées (art.74).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Plan de réussite

3.5	L'école a un plan d'action et il a été approuvé par le conseil d'établissement (art. 75, 109.1).	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
3.6	Le conseil d'établissement a participé à l'évaluation de la réalisation du plan d'action du projet éducatif de l'école (art. 83).	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
3.7	Le conseil d'établissement s'est assuré qu'un document rédigé de manière claire et accessible a été distribué aux parents, au personnel de l'école et à la communauté pour :	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
	a) expliquer le projet éducatif de l'école (art. 83)	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
	b) faire état de l'évaluation de la réalisation du plan d'action du projet éducatif de l'école (art. 83)	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
	Si oui, en collaboration avec le directeur de l'école, veuillez annexer une copie de ce document à votre rapport annuel. Copie annexée ? Site svp	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
3.8		<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

3.9 Commentaires si vous désirez expliquer les éléments de cette section :
Le projet éducatif de l'année scolaire 2020-2021 était particulièrement axé sur le rattrapage des notions manquées lors de l'année précédente et de faire la gestion quotidienne de la pandémie. .

N. B. La Loi sur l'instruction publique (L. R. Q., c. I – 13.3) précise l'implication du conseil d'établissement dans un certain nombre d'aspects touchant l'organisation de l'école. Chacun de ces aspects n'a pas à être repris chaque année. Une fois convenue, l'organisation est maintenue jusqu'à ce qu'un changement soit requis. L'ensemble des points concernés devrait être tenu sur un cycle de quelques années à déterminer dans le plan de travail du conseil d'établissement.

4. DOSSIERS D'ORDRE GÉNÉRAL

(L.I.P. articles 76, 77.1, 78, 79, 110, 110.1, 110.4, 110.5)

Indiquez par un (X) l'énoncé approprié.		
4.1	Le conseil d'établissement a approuvé les règles de conduite des élèves et des mesures de sécurité proposées par le directeur de l'école (art. 76).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
4.2	Le conseil d'établissement a été consulté sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement. (art. 79, 110.1).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
4.3	Le conseil d'établissement a été consulté sur les critères de sélection du directeur de l'école (art. 79, 110.5).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
4.4	Le conseil d'établissement a donné un ou des avis au centre de services scolaire sur des questions ou sujets relatifs à la bonne marche de l'école ou à une meilleure organisation des services dispensés par le centre de services scolaire (art. 78, 110).	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
	Liste des objets sur lesquels le conseil d'établissement a donné son avis :	
4.5	Le conseil d'établissement a établi , sur la base de la proposition du directeur de l'école et de la politique de la commission scolaire, les principes d'encadrement des coûts des documents et du matériel didactique ou autres non couverts par le droit à la gratuité scolaire. (Article 77.1, 110.4)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
4.6	Commentaires si vous désirez expliquer les éléments de cette section :	

5. SERVICES ÉDUCATIFS

(L.I.P. articles 77.1, 84, 85, 86, 87, 88, 93.13.4°, 96.13.4°, 96.15, 96.15.4°, 110.2)

Indiquez par un (X) l'énoncé approprié.		
5.1	Le conseil d'établissement a approuvé les modalités d'application du Régime pédagogique proposées par le directeur de l'école (art. 84, 110.2).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	Le conseil d'établissement a approuvé la mise en œuvre des quatre programmes des services complémentaires et particuliers prévus au Régime pédagogique (art. 88, 110.2).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.1.1	Commentaires (s'il y a lieu) :	
5.2	Le conseil d'établissement a approuvé les orientations générales en matière d'enrichissement et d'adaptation des programmes (art. 85).	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
5.3	Le conseil d'établissement a approuvé le temps alloué à chaque matière (art. 86).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.4	Le conseil d'établissement a approuvé la liste des fournitures scolaires proposée par le directeur (art. 77.1).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.5	Le conseil d'établissement a été informé, si tel est le cas, des programmes d'études locaux (art. 96.13.4°).	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
5.6	Le conseil d'établissement a été informé des critères relatifs à l'implantation de nouvelles méthodes pédagogiques (art. 96.13.4°).	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
5.7	Le conseil d'établissement a été consulté sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique (art. 96.13.4° et 96.15).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.8	Le conseil d'établissement a été informé des normes et modalités d'évaluation des apprentissages des élèves (art. 96.13.4°).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.9	Le conseil d'établissement a été informé des règles relatives au classement des élèves et au passage d'un cycle à l'autre (art. 93.13.4°).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.10	Le conseil d'établissement a approuvé la programmation des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidiennes des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'école (art.87).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.10	Le conseil d'établissement a été consulté sur les modalités de communication (bulletin, bilan) ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire des élèves (art. 96.15.4°).	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
5.11	Commentaires si vous désirez expliquer les éléments de cette section :	

6. RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

(L.I.P. articles 66, 93, 94, 95, 96.22, 96.24, 110.4)

Indiquez par un (X) l'énoncé approprié.		
6.1	Le conseil d'établissement a approuvé l'utilisation des locaux (art. 93).	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
6.2	Le conseil d'établissement a sollicité ou reçu des dons, legs, subventions ou contributions, il en a surveillé l'administration (art. 94, 110.4).	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
6.2.1	Précisez la nature des dons :	
6.3	Le conseil d'établissement a adopté son budget annuel de fonctionnement et a vu à son administration (art. 66).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
6.4	Le conseil d'établissement a adopté le budget annuel de l'école (art. 95, 96.24).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
6.4.1	Au cours de l'année scolaire, le conseil d'établissement a été informé de l'évolution de l'administration du budget de l'école effectuée par le directeur.	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
6.5	Le conseil d'établissement a été consulté sur les besoins de l'école relatifs aux biens et services et aux locaux (Art. 96.22)	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
6.6	Commentaires si vous désirez expliquer les éléments de cette section :	

7. AUTRES

(L.I.P. articles 90, 91, 96. 96.1, 110.3)

Indiquez par un (X) l'énoncé approprié.		
7.1	Le conseil d'établissement a organisé des services extrascolaires (art. 90, 110.3).	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
7.2	Le conseil d'établissement, dans le cadre de l'article 90 de la L. I. P., a conclu un contrat au nom de la commission scolaire, après lui avoir soumis le projet (art. 91, 110.3).	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
7.3	Le conseil d'établissement a formé un organisme de participation des parents (art. 96, 96.1) .	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
7.3.1	Si oui, décrivez les activités principales réalisées par cet organisme : Campagne de financement pour faire diminuer la facture des activités et des sorties non liées à un programme scolaire. Soutien aux activités : <ul style="list-style-type: none">• Classe extérieure• Aménagement des bibliothèques scolaires	

8. PROSPECTIVES POUR L'ANNÉE À VENIR

8.1	Quels sont vos projets pour l'année à venir (dossiers prioritaires, plan de travail, etc.) ? Précisez :
	<ul style="list-style-type: none">• Classe extérieure à l'école de la Pruchière ;• La mise en place du nouveau projet éducatif et de son plan d'action

9. COMMENTAIRES GÉNÉRAUX (RECOMMANDATIONS, SUGGESTIONS, REMERCIEMENTS,...)

9.1	Commentaires :

10. MODALITÉS DE REDDITION DE COMPTES À LA COMMUNAUTÉ

10.1	Chaque année, le conseil d'établissement informe les parents et la communauté, de ses services et rend compte de leur qualité. Il informe également de son projet éducatif et de l'évaluation de la réalisation du plan de réussite. (Art. 83, 110.3.1) Expliquez comment.
	<p><i>L'école :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><i>-informe la municipalité des besoins</i><i>-distribue un infoparent</i><i>-distribution de mémos au besoin</i>

11. ANNEXES

Annexez des documents complémentaires au besoin